

LISTE DES SIEGES ANTERIEURS

(Déclaration de l'article R 123-110 du Code de Commerce)

LE SOUSSIGNÉ :

Monsieur Frédéric CABRERA-GUILLEN,

Agissant en qualité de gérant de la société dénommée **4 CA 2**, société civile immobilière au capital de 1 500 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CASTRES, sous le numéro 450 030 713,

Déclare, conformément aux dispositions de l'article R 123-110 du Code de Commerce que les sièges sociaux antérieurs de la SCI 4 CA 2 ont été les suivants :

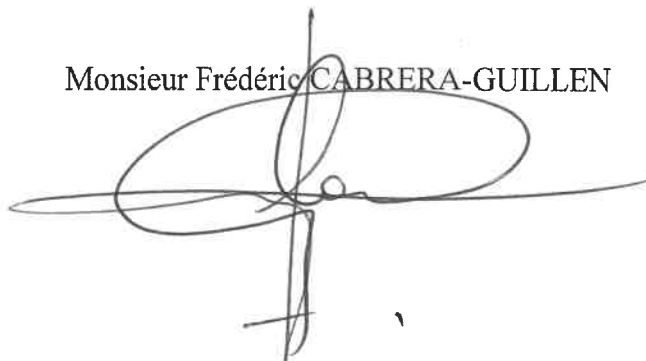
- 23 rue Frédéric Thomas – 81100 CASTRES, du jour de la création de la société jusqu'au 28 février 2018,

- 3 avenue Lucien Coudert – 81100 CASTRES, du 1^{er} mars 2018 jusqu'à ce jour.

Fait à CASTRES,

Le 1^{er} juin 2026,

Monsieur Frédéric CABRERA-GUILLEN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'C' intertwined, with a horizontal line extending to the right and a vertical line extending downwards.